

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 DJS 107 Subvention (5.000 euros) à l'association Prototypes Associés (20^e).

Mme Pauline VERON, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 janvier 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à l'association Prototypes Associés ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Prototypes Associés, 93, boulevard Davout (20^e) (19328) pour l'organisation du 16e Festival Prototype Vidéo (2018_00141).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, sur la ligne de provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO